

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET CONSULTATION
PUBLIQUE ÉCRITE**

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION – PPCMOI 2020-02/C02-01

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 8 septembre 2020, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), un premier projet de résolution accordant le projet particulier PPCMOI 2020-02/C02-01 visant la construction d'un bâtiment commercial isolé, en remplacement du bâtiment existant situé aux 5750-5800, boulevard Métropolitain, dans la zone C02-01, futur lot numéro 6 376 514 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce premier projet de résolution **le mercredi 23 septembre 2020, à 17 h, à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)*.

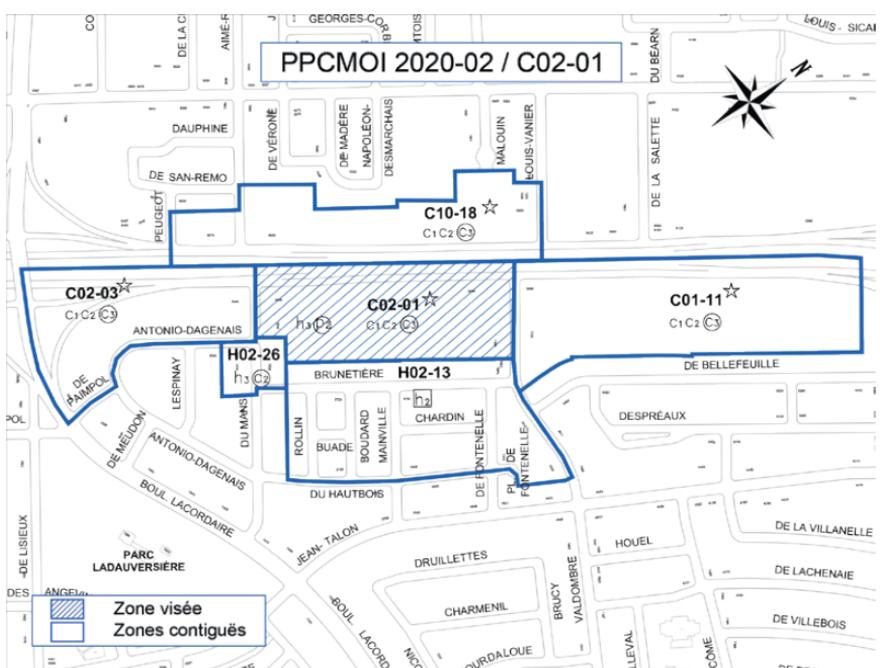
Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Cette assemblée publique sera accompagnée d'une consultation écrite qui se déroulera **du 15 au 23 septembre 2020** inclusivement. Les personnes intéressées à participer à la consultation écrite pourront le faire en transmettant leurs questions ou commentaires par courriel ou par courrier aux coordonnées suivantes : accesdocstleonard@montreal.ca ou Division du greffe, arrondissement de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard (Québec) H1R 3B1. Durant toute la période de la consultation écrite, les questions et commentaires reçus et les réponses fournies par l'arrondissement seront diffusés au fur et à mesure sur le site Internet de l'arrondissement.

Le premier projet de résolution vise la construction d'un bâtiment commercial isolé, en remplacement du bâtiment existant situé aux 5750-5800, boulevard Métropolitain afin de relocaliser le concessionnaire automobile « Toyota Saint-Léonard », lequel est situé à l'angle du boulevard Lacordaire et de la rue de Paimpol.

Ce premier projet de résolution vise la zone Commerce C02-01 et contient une disposition susceptible d'approbation référendaire quant à la hauteur minimale en étages du bâtiment proposé. Les personnes intéressées de la zone visée et de ses zones contiguës pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire.

Le plan ci-dessous, illustre la zone visée et ses zones contiguës.



Le premier projet de résolution, la présentation relative à ce premier projet de résolution et les questions et commentaires qui seront reçus et les réponses qui seront fournies par l'arrondissement sont disponibles pour consultation sur le site Internet de l'arrondissement (montreal.ca/saint-leonard).

Montréal, le 15 septembre 2020.

La Secrétaire d'arrondissement
Guyline Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/st-leonard